



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

AVIS DE MARCHÉ

Identification : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS
7 Rue André Malraux
69 720 St Laurent de Mure

Procédure : Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360

Objet de la consultation :

Fourniture de produits spécifiques de traitement des eaux de piscine

Procédure : le marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 de la réglementation des marchés publics. La procédure est une procédure ouverte où tous les fournisseurs peuvent remettre une offre.

Durée du marché : 1 an renouvelable 3 fois sur décision expresse du pouvoir adjudicateur.

Date prévisionnelle de début du marché : 1^{er} avril 2017

Variante : non

Option : Maintenance de deux centrales de dilution d'hypochlorite déjà en place sur la structure (HYPOMIX 10-S4)

Accord-cadre à bons de commande

Minimum 3 500€/ Maximum 12 000€

Les offres sont rédigées en français et les montants en euros.
Les justificatifs à produire figurent au règlement de consultation.

Lieu de livraison : Syndicat Intercommunal Murois,
7 rue André Malraux
69 720 ST LAURENT DE MURE

Renseignements et retrait des dossiers :

Syndicat Intercommunal Murois, voir adresse ci-dessus

Fax : 04 72 48 40 38

Mail : dgsmurois@simurois.fr



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

Renseignements administratifs :

Madame LEONARD, DGS

☎ 04 72 48 63 47

✉ dgsmurois@simurois.fr

Renseignements techniques :

Monsieur NOIRON, Responsable technique

☎ 04 72 48 63 44 ou 06 24 55 04 65

✉ rtechniquemurois@simurois.fr

Date limite de remise des offres :

Le vendredi 3 mars 2017 à 12H00.

Critères de choix : Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes, seront analysées.

- valeur technique: (40%)
- prix des prestations : (60%)

Le détail des critères est indiqué dans le règlement de consultation.

Le mémoire technique est destiné à analyser les offres présentées en fonction des ces critères.

Chaque critère sera noté de 1 à 10 (10 étant la meilleure note).

Date d'envoi du présent avis

Le jeudi 9 février 2017 (affichage extérieur et site internet du syndicat)